

DOSSIER || Un budget 2021 au service des habitants





Directeur de publication
Ludovic Pajot

Rédacteur en chef
Alexandre Maesele

Rédaction, maquette, mise en page
Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Mai 2021

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 12

Budget : au service des habitants

ANIMAUX page 13

Retrouver les hirondelles

SPÉCIAL ÉLECTIONS pages 14 & 15

Mode d'emploi

ACTUALITÉ

ACTUS SOCIAL pages 16 & 17

Actions solidaires

RETOUR EN IMAGES page 18

Retour sur les manifestations du mois d'avril

ACTUS LABUISSIÈRE page 19

Travaux sur le territoire de la commune associée

ACTUS TRAVAUX pages 20 à 23

Évolution des travaux dans votre ville

ACTUS ÉCONOMIE pages 24 à 26

Portraits de commerces bruaysiens

ACTUS CULTURE page 27

Zoom sur Microméga

ACTUS SPORT page 28

USOBL Cyclisme : la renaissance

ACTUS PRATIQUE page 29

Jardinage et bricolage : non aux nuisances sonores

ÉTAT CIVIL page 29

Retrouvez les informations du mois d'avril

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de mai



Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissières,

En avril, le Conseil Municipal a voté avec une très large majorité le budget 2021 de notre ville. Un budget que le Conseil Municipal a souhaité réaliste mais surtout utile à chacune et à chacun d'entre vous. Un budget qui permet de faire de Bruay-La-Buissière une ville dynamique. Un budget qui va nous permettre d'être de nouveau fiers, fiers d'habiter Bruay-La-Buissière.

Alors que le mois de mai s'ouvre à nous, avec l'arrivée des beaux jours, je fais le vœu que ce soit le mois où le bon sens soit enfin de retour. J'espère que nos commerçants pourront rouvrir leurs portes, que nos restaurateurs et cafetiers pourront de nouveau nous accueillir en terrasse avant de pouvoir le faire en salle dans les prochaines semaines, que nos associations pourront reprendre leurs activités. Vous l'aurez compris, je souhaite pour chacune et chacun d'entre nous que nous puissions progressivement reprendre une vie la plus normale possible. S'il nous faudra évidemment respecter les gestes barrières, il est urgent que nous puissions reprendre une vie sociale.

C'est dans cet optique, que la ville travaille sur un programme adapté d'animations dans nos quartiers, pour tous les âges, petits comme grands.

Le centre de vaccination ouvert à Bruay-La-Buissière depuis plus de 3 mois, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services de l'État et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), fonctionne correctement même si nous pouvons regretter le manque de doses disponibles.

Prenez soin de vous,

Ludovic Pajot
Votre maire



Chose promise en juillet 2020. **La nouvelle équipe municipale a voté “SON BUDGET”. Un budget rigoureux, vertueux et pragmatique qui reste ambitieux malgré les faibles moyens financiers de la commune.** Voté le 10 avril, il s’est construit avec une attention juste et équitable des deniers publics, tenant compte des chantiers menés, des projets à venir, des choix à arbitrer, sans augmentation d’impôts. Il s’équilibre à 56,20 M€ dont 17,60 M€ d’investissement.

UNE VISION DYNAMIQUE ET STRATÉGIQUE DES DÉPENSES



Évoquer les “orientations budgétaires”, c’est penser “la ville dans son futur” et la préparer à son avenir. **La nouvelle équipe municipale a recherché toutes les économies possibles à réaliser sans réduire les services apportés à la population et cela sans compromettre l’effort d’investissement.** À ce titre, ces investissements sont, comme jamais, à la hausse. Car, la construction d’une ville n’est jamais terminée. Les équipements dont dispose la population ont sans cesse besoin d’être entretenus, rénovés, améliorés et développés. La municipalité doit faire évoluer la Ville et imaginer ce qu’elle pourrait être dans le futur, la préparer à affronter les défis de demain tout en stabilisant la pression fiscale.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT JAMAIS ATTEINT

Le programme des investissements est ambitieux et réaliste. En 2021, il sera notamment question de mettre aux normes et de sécuriser les bâtiments recevant du public et le domaine public, de rénover la voirie et le patrimoine municipal, d'aménager les espaces. Parmi les gros dossiers : le groupe scolaire Loubet, le complexe sportif Léo Lagrange, le stade-vélodrome, le terrain de football Patrice Bergues, l'église Saint-Martin, la Police municipale et la vidéo-protection, les voiries.

Trois sources principales de financement des investissements sont mobilisées : l'autofinancement, le recours à l'emprunt et les partenariats financiers dans le cadre d'appel à projets locaux voire européens. Avec notamment un autofinancement cette année de 1 755 153 €, en augmentation de 74 % par rapport à 2020 et un recours à l'emprunt de 3 500 000 € ramenant l'encours de la dette à 31 859 217 €. **Une baisse de la dette importante !**



Source d'économies !

Notre Ville, la Ville d'Hénin-Beaumont et leurs CCAS respectifs ont signé une convention pour assurer des groupements de commande et ainsi **réduire les coûts de certains marchés.**



Les subventions attribuées aux associations seront renouvelées et évaluées en tenant compte de l'utilisation faite en 2020. Ont été intégrées à cette étude, les aides indirectes apportées par la ville en termes de mise à disposition de locaux, aide logistique... Des conventions sont par ailleurs signées avec l'OJ, l'ABC, Artois Athlétisme, l'Association Artistique de Labuissière, Les Étoiles, l'USOBL basket/boxe/football.

BUDGET : À QUOI CELA SERT-IL ?

Le vote du budget est un acte prévisionnel qui autorise le maire à effectuer des opérations de recettes et de dépenses. Il a deux orientations.

D'une part, il permet de financer les services à la population mais aussi de veiller à l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des terrains... Au fonctionnement de la commune.

D'autre part, il participe à l'enrichissement du patrimoine de la ville.

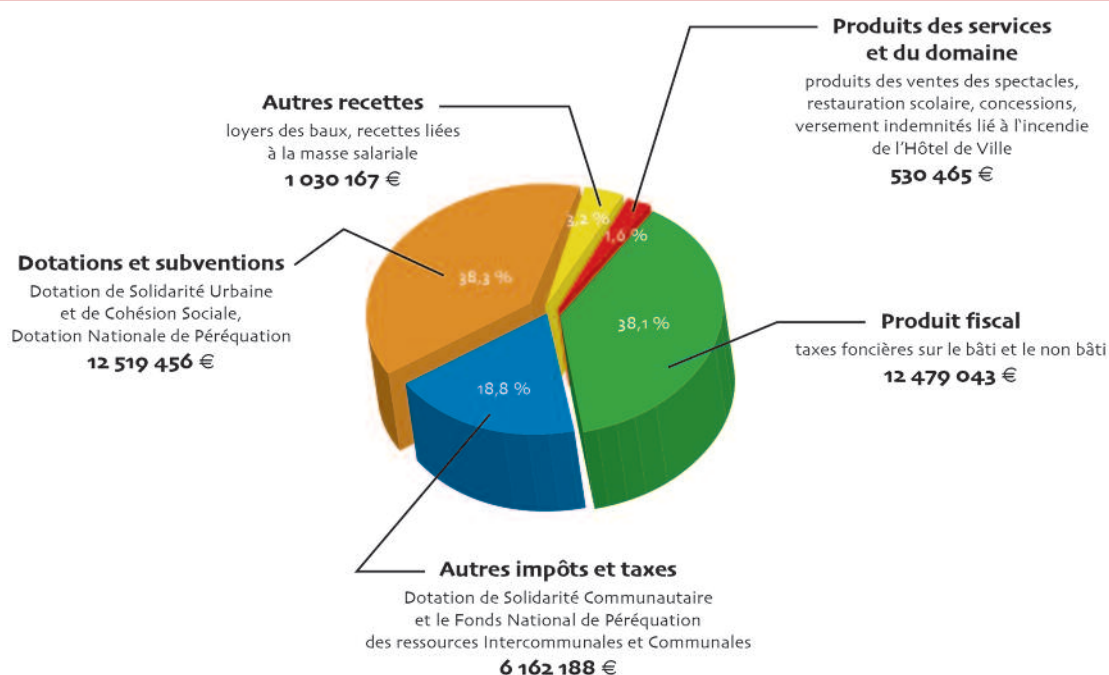
Ses ressources principales sont : les impôts et taxes (taxes foncières), la participation financière de l'État (dotation globale de fonctionnement), les produits des services (redevances d'occupation du domaine public, concessions funéraires, redevances diverses).

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement d'un montant total de **38 556 397 €**, contre 35 121 698 € en 2020, **connait une hausse de 3 434 699 € soit +9,78%**

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 32 721 319 €. Elles sont en hausse de 2,2% soit 694 899 € par rapport à 2020. Le report de l'excédent est de 5 835 078 €. Il tient compte des assurances perçues au titre du sinistre de l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit par une perte de ressources pour la commune. Cette perte est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour Bruay-La-Buissière, les recettes à compenser sont inférieures à celles transférées par le département. Néanmoins, le taux de la taxe sur le non bâti reste inchangé.

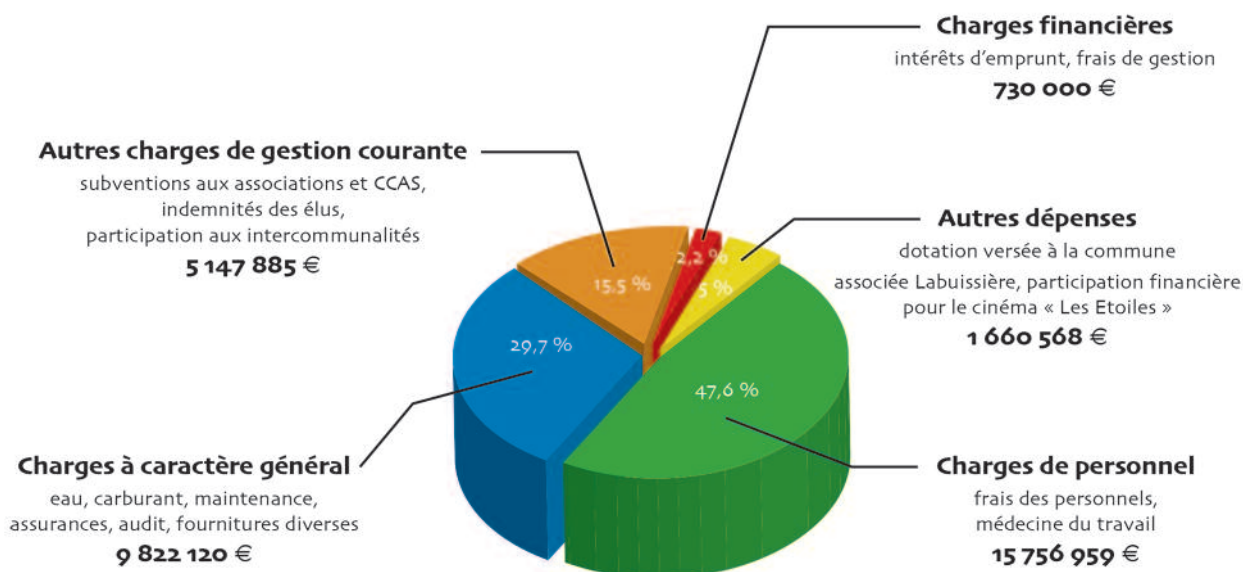


ANIMATIONS
100 000 €



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Un budget de fonctionnement de 38 556 397 € pour embellir et préserver le cadre de vie, veiller à la sécurité des administrés, transformer le centre-ville. **Les dépenses réelles s'élèvent à 33 117 532 €.** Elles sont en hausse de 9,26% soit +2 805 834 € par rapport à l'an dernier. Cette hausse est due à l'inscription des crédits nécessaires à la poursuite des travaux de l'Hôtel de Ville et pour lesquels la Ville a reçu une recette d'assurance. À celles-ci s'ajoutent 5 438 864 € d'opérations d'ordre.



ÉDUCATION, CITOYENNETÉ, SOLIDARITÉ

Affaires scolaire et jeunesse : 4 228 192 €
 Sport : 1 268 740 €
 Culture : 1 671 551 €
 Seniors : 188 463 €

QUALITÉ ET CADRE DE VIE

Bâtiments et urbanisme : 8 108 204 €
 Voirie : 692 612 €
 Espaces verts et propreté urbaine : 2 303 621 €
 Manifestations : 221 483 €

Cet été, **15 personnes de l'association TTS viendront renforcer les effectifs de la Ville** pour améliorer encore votre cadre de vie.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Baisse de 319 000 euros de l'enveloppe des indemnités des élus

Le conseil municipal de Bruay-La-Buissière a voté lors de la séance du 10 avril, sur proposition du Maire Ludovic Pajot, **une baisse historique de l'enveloppe des indemnités des élus.**

Sur le mandat 2020-2026 : **c'est 319 000 € qui vont être économisés.**



INVESTISSEMENT

L'investissement prévu en 2021 est de 17 698 946 € contre 13 245 017 € en 2020. Ces dépenses sont réparties à hauteur de 12 192 899 € pour les opérations réelles et 50 000 € pour les opérations d'ordre.

Ce programme d'investissement répond aux attentes des administrés.

RÉNOVATION DES VOIRIES

1 745 000 €

Réaménagement de la rue Basly



1 245 000 €

Important programme de **rénovation des voiries** :

- chemin des Dames (Labuissière)
- rue Raymond Deruy
- sentier de Divion
- cours Kennedy



500 000 €

AMÉNAGEMENTS URBAINS

796 000 €

Cœur de ville



246 000 €

Démolition du Jenkins



150 000 €

JEUNESSE

Création d'une aire de jeux, quartier des Terrasses



130 000 €

SUBVENTION DE LA VILLE AU CCAS 1 703 000 €

CCAS de la commune associée de Labuissière 220 885 €



SÉCURITÉ

Travaux pour la création d'un poste de Police Municipale : 180 000 €

Installation de 12 nouvelles caméras : 70 000 €

Création d'un Centre de Supervision Urbain : 90 000 €



NUMÉRIQUE 400 000 €

Dont 200 000 pour les écoles



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS 2 493 000 €

Mise en lumière de l'Hôtel de Ville



260 000 €

Réhabilitation du groupe scolaire Loubet



1 870 000 €

Complexe sportif Léo Lagrange



1 070 000 €



Quel ton a été donné à ce premier budget du mandat ?

L'objectif de ce premier budget a été de **dégager des marges de manœuvre** afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de notre ville malgré un héritage difficile avec des contraintes financières et beaucoup d'incertitudes avec un contexte national lié à la crise sanitaire.



Quels en sont les points clés ?

Nous mettons l'accent sur la **sécurité des Bruaysiennes et des Bruaysiens** au travers du renforcement du nombre de caméras, la mise en place de la police municipale et la création du centre de supervision urbain.

Nous avons à cœur **d'embellir et de préserver le cadre de vie** des habitants afin de retrouver une ville où il fait bon vivre avec également une transformation de l'aménagement urbain.

Nous avons aussi décidé de ne **pas augmenter le taux de la taxe foncière** qui est déjà très élevé dans la commune.

Pouvez-vous nous donner des exemples, notamment sur les économies réalisées ?

Cette année, **la masse salariale est maîtrisée**, elle est en diminution de 0,8% par rapport à 2020.

Les charges financières sont en baisse de plus de 15 % et nous avons une stabilité des autres dépenses, malgré les charges liées à l'achèvement de la reconstruction de l'Hôtel de Ville.

Nous avons entamé un important programme pour rechercher des subventions. Nous nous sommes rendus compte que certains projets avaient été lancés par la précédente municipalité sans rechercher forcément toutes les subventions possibles. Nous avons désormais un suivi des recherches de subventions sur chaque projet. Par exemple, dès notre arrivée, nous avons déposé une demande auprès de l'État pour l'école Loubet et **nous avons obtenu plus de 200 000 euros de subvention.**

Nous avons découvert aussi certaines gabegies quand nous sommes arrivés aux responsabilités et nous y avons mis fin. **Il n'y a pas de petites économies.** Par exemple, nous avons revendu la voiture de fonction du maire.

D'autres économies seront réalisées l'année prochaine sans impacter les services à la population.



Comment avez-vous ajusté les dépenses de fonctionnement ?

Deux dépenses obligatoires entraînent la hausse des dépenses réelles de fonctionnement 2021, notamment avec l'achèvement des travaux liés à la **reconstruction de l'Hôtel de Ville**, soit une charge supplémentaire de plus de 2 986 000 € et la **suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales** (TH) qui se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette suppression est compensée, dès 2021, par la fusion des parts communale et départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Dans un budget, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est très importante si l'on veut investir pour les habitants. **Nous avons regardé chaque dépense.** Par exemple cette année, nous avons décidé de ne pas acheter de nouveaux véhicules mais de créer un pool de véhicules afin de rationaliser.

L'un des éléments importants à retenir de ce budget, c'est une épargne nette qui est à nouveau positive alors que depuis plusieurs années elle était négative !

Nous voulons aussi **maîtriser la dette** qui est en diminution de près de 200 000 euros cette année.

À quoi répond votre programme d'investissement ?

Nous avons été élus pour **améliorer le cadre de vie des habitants** de notre ville et nous voulons y mettre les moyens dans les limites de nos ressources. Grâce à des économies réalisées, dès 2021, nous avons des dépenses d'équipement en forte augmentation de plus de 64 % par rapport aux inscriptions 2020.

Un investissement 2021 qui reprend les principaux besoins de la population, la sécurité, un important programme de rénovation des voiries, l'aménagement urbain, la création d'une aire de jeux au quartier des Terrasses et le numérique avec un important programme d'investissements pour les écoles.



COMMUNE ASSOCIÉE DE LABUISSIÈRE

Des réalisations concrètes

Le programme des rénovations et des aménagements prévus en 2021 sur le territoire de la commune associée continuera à **embellir le cadre de vie des habitants, apporter des services rendus et la sécurité aux usagers.**

Des investissements structurants sont notamment inscrits pour entretenir les bâtiments et équipements existants, rénover les voiries.

VOIRIE

Chemin des Dames



Rue du Herlin



Sentier Wagnier (frais d'étude)



BÂTIMENTS

Salle Georges Hurtrel



Stade vélodrome



CIMETIÈRE : 55 000 €



“L’hirondelle nous amène la belle saison et les paroles du Sage, la tranquillité de l’âme”

Démophile

DES HIRONDELLES DANS LA VILLE

Mares à boue : un dispositif essentiel à la vie des hirondelles



Qui n’a jamais scruté le ciel pour apercevoir la première hirondelle de l’année ? Celle qui annonce les beaux jours et le renouveau... Malheureusement, ce moment tant attendu arrive de plus en plus tard. Ces oiseaux vivent à proximité de l’homme et sont victimes de l’urbanisation et de la pollution. Les nids, accrochés aux façades des maisons posent souvent un problème esthétique aux propriétaires tentés de les détruire. **Ces nids sont protégés par la loi.** Leur destruction est illégale et donc condamnable. Pour Chantal Carouge, conseillère municipale en charge de la Protection animale “il est primordial de tout mettre en œuvre pour maintenir une population d’hirondelles constante”. Pour pallier leur disparition progressive sur notre territoire, la municipalité, en lien avec l’association Ornithonature, présidée par Éric Gallet, a remis en eau la mare à boue rue des États-Unis en mars dernier. Un dispositif nécessaire à la nidification des hirondelles de fenêtre. Une chute importante du nombre de nids et par conséquent d’oiseaux avait été constatée et deux raisons avaient été évoquées : l’utilisation du PVC qui ne permet pas l’accroche de la boue pour confectionner les nids et l’absence de boue à proximité des lieux de nidification. À Bruay-La-Buissière, la seconde hypothèse a été retenue. “Les hirondelles vont se familiariser avec cet espace boueux et s’installer à nouveau chez nous” précise l’élue. Ces mares fournissent l’eau et la boue indispensables à la construction des nids mais servent aussi de garde-manger, puisque de nombreux insectes y évoluent. D’autres mares sont envisagées sur le territoire de la Ville. **Plus d’infos : eric@ornithonature.fr**



EMPOISONNEMENTS Des cas d’empoisonnements de chats ont été signalés rue de Bretagne. Soyez vigilants ! Si vous êtes témoins d’actes de cruauté, n’hésitez pas à contacter le cabinet du maire 03 21 64 56 02.

ZOOM SUR LE REFUGE INTERCOMMUNAUTAIRE

La fondation
CLARA œuvre au
quotidien pour
accueillir les
animaux



MISSIONS

Accueil du public
Soins divers
Restitution d’animaux
Entretien des locaux



1 partie fourrière

1 partie refuge

Pour 4 box,
une cour de 20m²

1 espace à thèmes
pour les chats

1 espace pour les
chattes avec chatons

1 salle de toilettage

Complexe
rénové en
2019



CAPACITÉ D’ACCUEIL

150 CHIENS,
CHATS OU
NAC

Fourrière-refuge de la CABBALR - Avenue George Washington
62400 Béthune - 03 21 68 46 94
bethune@fondationclara.org - fourriererefuge-bethunebruay.fr

ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

Un électeur, deux votes

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales ont été reportées aux 20 et 27 juin prochains. La décision a été prise par le gouvernement en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19. La plus grande prudence sera de mise pour ces deux scrutins dans les 18 bureaux de vote. Chaque votant sera invité à suivre scrupuleusement les règles de protection qui s'imposent. Les électeurs sont appelés aux urnes pour désigner leurs conseillers départementaux et conseillers régionaux, autrement dit leurs représentants aux assemblées délibérantes du Département et de la Région Hauts-de-France. Le scrutin combine les règles de la proportionnelle à deux tours et de la majorité. Un second tour est organisé sans majorité absolue. Un seul bulletin est accepté par enveloppe, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Chaque électeur devra glisser deux bulletins dans deux urnes différentes. Les résultats seront affichés et annoncés devant l'ex chapelle sainte-Barbe à partir de 20h.



COVID-19

POUR VOTER,

LES BONS GESTES À ADOPTER

Lavez-vous les mains en entrant dans le bureau de vote et en le quittant

Évitez tout contact physique avec d'autres personnes

Restez à distance raisonnable des autres électeurs

Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement à la demande d'un membre du bureau de vote pour identification, puis remettez-le immédiatement

Venez avec votre stylo bleu ou noir non effaçable

QUI PEUT VOTER ?

Plusieurs conditions doivent être réunies pour voter :

- avoir la nationalité française
- être âgé de 18 ans
- jouir de ses droits civils et politiques
- être inscrit sur la liste électorale de Bruay-La-Buissière

Pour voter, **votre carte d'électeur n'est pas obligatoire**, il suffit de justifier de votre identité sur présentation de votre carte d'identité, passeport, carte vitale avec photographie....

Les chiffres

20 & 27 juin

De 8h à 18h

2 scrutins

6 ans de mandat

18 ans pour pouvoir voter

14 mai date limite d'inscription sur les listes électorales

18 bureaux de vote



INFOS PRATIQUES

LISTES ÉLECTORALES & INSCRIPTIONS

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, vous pouvez déposer une demande au guichet "élections" de la Maison des Services, à la mairie de Labuissière ou sur www.service-public.fr. Vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur ce site si vous avez déménagé ou avez atteint l'âge de la majorité dernièrement. Pour toute inscription, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture gaz..., avis d'imposition). **Attention vous avez jusqu'au 14 mai minuit !**

VOTER PAR PROCURATION

Si vous êtes dans l'incapacité de participer au scrutin, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, à condition qu'elle soit également inscrite sur les listes électorales de Bruay-La-Buissière. La démarche se fait dans un commissariat ou une gendarmerie, au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Nouveauté pour ce scrutin, l'électeur pourra donner procuration numérique depuis son smartphone ou son ordinateur. Attention, le jour du scrutin le mandataire ne doit pas détenir plus de deux procurations. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Ma procuration sur www.service-public.fr

UNE NAVETTE POUR VOTER

Une navette pour se rendre dans un bureau de vote est mise gracieusement à la disposition de toutes les personnes à mobilité réduite et non véhiculées. Pour en bénéficier, il convient de contacter le service "Élections" du lundi 14 au vendredi 18 juin pour le 1^{er} tour de scrutin et du lundi 21 au vendredi 25 juin pour prendre rendez-vous **03 21 64 56 00**



LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Bureau 1 Ex chapelle Sainte-Barbe, rue Marlard.

Bureaux 2 et 3 École Caudron, rue de Bigorre.

Bureau 4 École Félix Faure, sentier Lebrun.

Bureau 5 Salle de motricité de l'école maternelle Basly, boulevard Basly.

Bureau 6 École Jean Jaurès, avenue Augustin Flament.

Bureau 7 Salle de sports de l'école Marmottan. Entrée rue de Washington.

Bureau 8 École maternelle Saint-Exupéry.

Bureau 9 Salle de sport de l'école Loubet, rue de Denain.

Bureau 10 Attention, le bureau 10 est transféré salle A du complexe Léo Lagrange, Cours Kennedy.

Bureau 11 Espace Jean Morel, place Guyne-mer.

Bureau 12 Salle de motricité de l'école Marmottan. Entrée rue de Washington.

Bureau 13 École Louis Pasteur, esplanade Léon Blum.

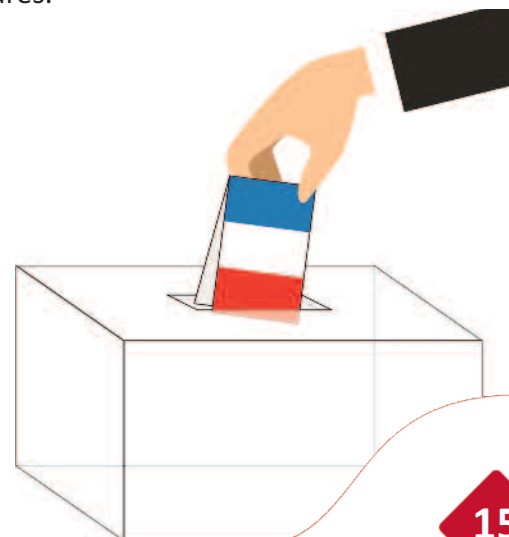
Bureau 14 École Félix Faure, sentier lebrun.

Bureau 15 Salle des fêtes Georges Hurtrel, rue Jean Jaurès.

Bureau 16 École maternelle Pierre Mendès France, allée du Château.

Bureau 17 Espace René Wallard, rue Wallard.

Bureau 18 Salle des fêtes Georges Hurtrel, rue Jean Jaurès.



LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un budget en faveur des familles

Le 12 avril a été voté le budget du CCAS. Le montant s'élève à **2 279 436 euros**. La municipalité tient ses engagements pour venir en aide aux familles et aux plus démunis.

PETITE ENFANCE

1 148 993 €



SERVICES ET AIDES EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

536 500 €



ENFANCE ET ADOLESCENCE

236 998 €

ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES DE 65 ANS ET PLUS

129 130 €



ACTIONS EN FAVEUR DE LA FAMILLE

6 930 €

246 725 € SONT REVERSÉS AU CCAS DE LABUISSIÈRE

UN DON DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR "LE CŒUR DE CATHY"

Soutenir les personnes économiquement fragiles, c'est l'une des missions de l'association "Le Cœur de Cathy". Cela fait maintenant près de 10 ans que les bénévoles se dédoublent afin de venir en aide aux plus démunis. La municipalité a souhaité apporter sa contribution en faisant don de matériel informatique pour un projet d'initiation et de service aux adhérents, porté par le président Marcel Joly et son équipe. Aux côtés de Ludovic Pajot, la remise s'est faite début avril en présence d'Émilie Bommart, adjointe aux solidarités et de Lysiane Berroyez, adjointe à la Vie associative. Créée en 2012 à Calonne-Ricouart, puis successivement à Bruay-La-Buissière en 2016 et Saint-Pol-sur-Ternoise en 2017, l'association dispose aujourd'hui de trois antennes pour donner une lueur d'espoir aux personnes en grande difficulté financière. "Du côté alimentaire et produits d'hygiène, 6€ de courses représentent environ 20€ en grande surface" explique Séverine Joly. "Nous sommes également capables de venir en aide en proposant des meubles et des vêtements".



"Pour tous renseignements, contacter le 06 25 27 32 49"

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AVEC VOUS !

Solidaires et engagés

Le CCAS de Bruay-La-Buissière va prochainement signer une convention avec Unis Cité, en faveur de ses services à l'Aide Sociale et du Programme de Réussite Educative (PRE). Un partenariat qui permettra à la Ville d'aller encore plus loin dans son engagement auprès de la population.

Par le biais d'un service civique, les jeunes volontaires auront à intervenir auprès des personnes âgées, aider les plus précaires ou encore les familles dont un membre est porteur de handicap.

Le double objectif est de répondre à la notion de "bien-être" auprès des aînés que ce soit à domicile, avec soi-même, avec les autres et dans sa ville. Les jeunes administrés en quête d'expériences pourront d'une part valoriser leur savoir-faire ; d'autre part, répondre à des besoins. Les familles pourront par ailleurs compter sur le soutien et l'accompagnement de ces volontaires pour la réalisation de certaines tâches ou démarches utiles à la vie quotidienne.

Trois grandes familles thématiques seront travaillées : "Inter génération", "Les connectés", "Famille en harmonie". Ils permettront d'organiser des visites à domicile, de lutter contre la précarité et notamment la précarité numérique, d'aborder le sujet du handicap et la place d'un administré porteur de handicap dans la commune.

CCAS : 169, rue Arthur Lamendin. De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 le lundi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi. 03 21 64 56 13



Pâques pour les enfants du CCAS

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés pour offrir un agréable moment aux enfants du CCAS à l'occasion des fêtes de Pâques ! Les familles sont venues retirer leurs cadeaux le 13 avril dernier en présence d'Émilie Bommart, adjointe en charge des Affaires sociales. 54 enfants âgés de 2 à 10 ans ont reçu une entrée pour Zanzi Boum, les 38 ados de 11 à 16 ans iront profiter des multiples trampolines à Trampo Jump. Tous ont également bénéficié d'une entrée au cinéma Les Étoiles. À utiliser sans modération dès la réouverture !



Pâques avec l'Office de la Jeunesse



*Journée nationale du souvenir
des Victimes et des Héros
de la Déportation*



Vaccinations COVID



Travaux et sécurité des riverains

Les agents du service Voirie de la Ville de Bruay-La-Buissière ont procédé à la **réfection d'un trottoir** dans la rue Guillaume Apollinaire. Les travaux de remise en état ont pris fin avec la pose des bordures, des plaques d'égout et de l'enrobé.



Travaux dans les écoles

Des travaux de réfection des peintures à la salle de sport des Hayettes ont été effectués. École Mendès France, un nouveau chemin de ventilation a été posé et deux nouvelles fenêtres ont été installées.



La technologie LED avenue de la Libération

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis est intervenu avenue de la Libération pour remplacer les mâts d'éclairage public. Les équipements vétustes laissent place aux LEDS, moins énergivores et plus lumineux.

Le programme de la Ville prévoit le remplacement de 31 points lumineux sur cette artère très fréquentée de la Ville.



DON DU SANG

Un geste solidaire

L'Établissement Français du Sang (EFS) a effectué une collecte à la salle des fêtes Georges Hurtrel le 6 avril après-midi. Au total, 42 donateurs ont fait le déplacement (dont quatre nouveaux). Un grand MERCI !



CADRE DE VIE

Des espaces verts soignés

Au contact de la nature et au service du cadre de vie urbain, nos agents travaillent sur l'attrait esthétique de la Ville. Leurs missions concernent l'aménagement, le fleurissement, la création de massifs, l'arrosage... pour vous proposer un patrimoine paysager de qualité. Ludovic Pajot est allé à leur rencontre aux Serres Rogeau de Houdain, où ils préparent les plantations destinées à embellir notre Ville. **Améliorer le cadre de vie est l'une des priorités de la municipalité.**



ENTRETIEN DES TERRAINS

Les terrains de football pris en charge

Le service des Espaces verts du SIVOM de la Communauté du Bruaysis relance les interventions sur les terrains de football qu'il entretient pour le compte des communes. En février dernier, les agents ont procédé à l'aération du terrain du stade vélodrome de Bruay-La-Buissière. En attendant le ballon, les tontes viennent également de reprendre.



Un nettoyage urbain quotidien

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'objectif "zéro-phyto" doit être respecté dans l'ensemble des espaces publics. À Bruay-La-Buissière, nos agents procèdent quotidiennement au nettoyage de la voirie et à l'entretien du domaine public.



De nouveaux bancs publics

Pouvoir s'asseoir en ville, dans l'espace public... est sans doute le signe d'une ville accueillante ! Les agents des services Techniques ont installé 43 bancs. Avec ces nouveaux aménagements, la municipalité poursuit son intention d'améliorer le cadre de vie de ses administrés, son image et les relations sociales. Dispatchés aux 4 coins du territoire, ils permettront aux habitants des quartiers de se retrouver, aux promeneurs de se poser au cours de leurs sorties. Les anciens bancs essentiellement installés dans les parcs seront également changés. **Les élus appellent au civisme des usagers pour maintenir ces aménagements en bon état !**



TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Nouveau trottoir

Les agents du service Voirie ont procédé à la réfection d'un trottoir face au n° 243 rue Jules Marmottan. Ces travaux assurent la sécurité des riverains et celle des piétons.



QUARTIER DES TERRASSES

Les travaux continuent !

Une visite du chantier a été organisée début avril. L'occasion de faire un bilan des travaux effectués sur la première tranche destinée à la restructuration de la rue Émile Basly, entre les rues de Marles et Desseilligny. Après la gestion du réseau des eaux pluviales et d'assainissement, c'est au tour de l'effacement des réseaux ! La société Ducrocq TP procédait à l'enfouissement des câbles aériens.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Peintures et sécurité

Des travaux de peinture et de maintenance ont été effectués dans les écoles Félix Faure et Pasteur. Avec l'avancée de la période de vacances scolaires, la municipalité a su adapter les plannings de ses agents et des entreprises pour mener à bien ces actions importantes. L'accent a été mis sur la peinture. Des travaux d'embellissement primordiaux en ces temps difficiles où il faut redonner l'envie aux enfants de reprendre la classe dans des lieux sains et colorés. Des travaux d'aménagement dans la cour de l'école Félix Faure ont également eu lieu. Un ralentisseur a été installé.



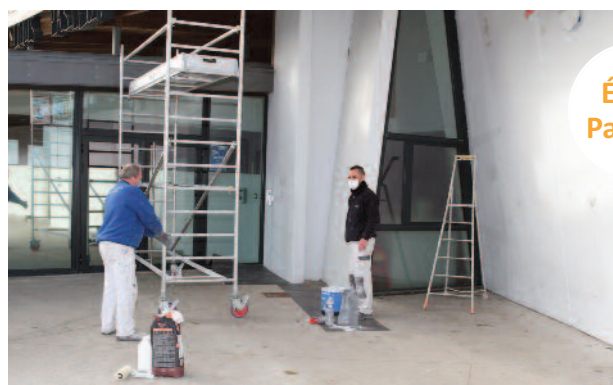
École
Félix
Faure



AVANT



APRÈS



École
Pasteur



INCIVILITÉS

L'école Pasteur a subi des dégradations

Mi-avril, des actes malveillants ont eu lieu aux abords et sur les murs fraîchement repeints de l'école. Des débris ont été déposés et des traces de semelles ont été relevées alors que les travaux d'embellissement venaient de prendre fin. Si les dégâts occasionnés ont vite été effacés, l'acte n'en reste pas moins à déplorer. La municipalité met tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants et les personnels des établissements scolaires, il est dommage de constater l'irrespect de certains individus envers une institution comme l'école.

UN NOUVEAU PARQUET POUR LE COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

Un plus pour le basket !

La salle Julien Poirier a fait l'objet d'importants travaux ces dernières semaines avec l'arrivée et la pose d'un tout nouveau parquet. La municipalité met tout en œuvre pour soutenir son équipe de basket-ball ! Les 1200 m² de parquet sont posés et le traçage des terrains terminé. Les joueurs et les spectateurs seront comblés par cet aménagement de taille concrétisé par la Ville et réalisé par Wood Floor Partners ! Ce parquet est démontable et permettra l'organisation d'autres événements dans le complexe sportif.



AVANT



APRÈS



North Repair : Une offre de proximité pour un service de qualité

Qui n'a jamais malencontreusement fait tomber son téléphone ? Un écran cassé ?

Une batterie qui ne tient plus la charge ? Un problème informatique ? Faites confiance aux experts de chez North Repair à Bruay-La-Buissière ! Dans leur boutique de la rue Jules Guesde, Clément et William conseillent et dépannent mais ils sont également à votre service pour la vente de matériel et d'accessoires. Originaire du Nord, William Quilliot est titulaire d'un Bac Pro Système électronique et numérique. Après avoir travaillé dans

l'évènementiel en tant qu'installateur hifi et sonorisation, il poursuivra sa carrière professionnelle dans un Point service mobile à Roubaix avant de tout plaquer pour North Repair. "J'ai rencontré Clément en rendant visite à mes grands-parents à La Comté.

On a sympathisé avant de se découvrir une passion commune pour les nouvelles technologies" explique William. "Lui était autoentrepreneur dans la réparation de téléphones à Beugin, mon grand-père avait un local disponible dans le quartier de la gare. Il a réussi à me convaincre, c'était l'occasion".

Une installation dans la rue Jules Guesde en janvier 2016

Quatre mois d'aménagement seront nécessaires pour faire de ce local un endroit attrayant pour recevoir la clientèle. "Ce n'était pas gagné, mais ça tombe bien... Clément a fait ses études dans le Génie Civil et avec nos idées respectives, nous en sommes là aujourd'hui. Sympa non ?". Pressés de lancer leur affaire, les deux associés ne prennent pas le temps de faire d'étude de marché à Bruay-La-Buissière. Mais il y a de la demande. L'avenir leur prouvera qu'avec de la volonté et du courage, ça peut marcher. "S'il n'y avait pas eu cette pandémie de COVID-19, on serait 5 en ce moment" lâche Clément Guffroy. "Le CV est là sur le bureau, nous sommes freinés mais on espère bien remédier à ça plus tard". Pour le moment, Frédéric complète la team pour la partie

informatique professionnelle, les alarmes, la vidéo-surveillance et Thomas pour le côté téléphonie mobile, informatique, mais aussi l'accueil en boutique. Avec Clément et William, l'équipe est en mesure de vous proposer de la vente de pc, téléphone, tablette, de serveur tout comme la réparation et la fourniture et les pièces détachées. Ils sont également spécialisés dans le montage de pc gamer et dans la récupération de données sur vos disques durs illisibles. **Renseignements au 03 66 60 08 81**



La success-story d'Ingrid, gérante du VOG Coiffure en centre-ville

Quand vous arrivez au 113 rue Alfred Leroy, vous êtes accueillis avec bonne humeur et convivialité. Originaire de Saint-Venant, Ingrid Campagne est franchisée du réseau VOG Coiffure à Bruay-La-Buissière depuis 2003. Titulaire d'un CAP puis d'un Brevet Professionnel décrochés en apprentissage chez VOG à Lillers, elle sera embauchée dans ce salon où elle se forgera une technique et une maîtrise parfaite du cheveu. *"Après 10 ans de service j'avais envie de voler de mes propres ailes"* raconte Ingrid. *"Je voulais m'installer et un jour en ouvrant le journal, je suis tombé sur cette annonce. C'était comme une évidence, il fallait que j'appelle pour aller visiter"*. La magie opère en juin 2003 et le coup de cœur aussi, d'autant plus que c'est un VOG ! Séduite par le concept du groupe et dans ce domaine de la coiffure où elle s'épanouit, la reprise sera actée quelques semaines plus tard avec le maintien du contrat de Kathy, déjà employée au salon de Bruay-La-Buissière. *"Quand on a l'amour de son métier, il faut foncer"*. Affaire conclue également avec Vanessa, l'ex-apprentie qui a depuis fait ses preuves. Elle sera plus tard embauchée à ses côtés.

Une bonne équipe, une bonne ambiance et des clients fidèles

Habitué aux coups de ciseaux d'Ingrid, certains clients de Lillers ont souhaité la suivre dans cette nouvelle aventure. Une confiance rodée et prouvée qui donnera un élan à la reprise du salon et qui n'échappera pas non plus à la clientèle existante. Toujours de mèche avec ses clients, la quarantenaire tient la barque depuis maintenant 18 années et la pandémie n'aura pas raison de son activité. *"Nous continuons à travailler dans une superbe ambiance, nous formons une belle petite équipe. Les filles savent qu'elles peuvent compter sur moi, et c'est réciproque"*. Petit plus, ce lieu de convivialité à taille humaine offre d'agréables moments entre copines ! *"Même si on galère pendant cette période de Covid, on aime notre métier et on sait pourquoi on le fait : nous sommes passionnées, et ça c'est cool !"* Actuellement en première année de CAP Coiffure, Candyce a rejoint le trio. *"Elle nous apporte un renfort très appréciable, tout en apprenant le métier"*. Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 18h non-stop, avec ou sans rendez-vous. **Renseignements au 03 21 62 11 44**



OPÉRATION DE SOUTIEN AUX RESTAURATEURS

Le marché de la gare accueille les restaurateurs bruaysiens

La municipalité poursuit ses actions de soutien auprès des restaurateurs de la Ville. La Médina et l'Inédit proposent chaque dimanche des plats frais et faits "maison" sur le marché de la gare. Les menus sont disponibles sur notre page facebook quelques jours avant pour vous permettre de réserver vos repas. Couscous, tajine, spécialités orientales sucrées ou salées, cuisine traditionnelle et desserts plus élaborés... Vous avez le choix ! Un coup de pouce pour ces deux restaurants en cette période de crise sanitaire.



Quand l'agglomération vote pour l'agrandissement d'une enseigne de mode

En votant pour l'extension d'une enseigne de vêtements et de chaussures à la porte Nord lors de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) à la préfecture, **les représentants de la communauté d'agglomération à cette instance trahissent leurs engagements en faveur des commerces de proximité dans les centres-villes.**

Les petits commerçants et les indépendants qui ouvrent en centre-ville, apprécieront que les élus de la CABBALR à cette commission soutiennent ce projet, **contre notre recommandation.**

Le double langage de ces élus qui agissent en sous-main contre les intérêts de ceux qu'ils défendent en public, les Bruaysiens et les Bruaysiennes n'en veulent plus. Est-il cohérent d'investir plusieurs millions d'euros pour financer les futurs aménagements dans le cadre d'Action Cœur de Ville, tout en cédant aux caprices de certaines grandes enseignes ? Monsieur le Maire aura l'honneur de présenter en avant-première aux commerçants ce magnifique projet de réaménagement du centre qui vise à rendre à cette ville ses lettres de noblesse.

LUMIÈRES SUR...

Microméga !

La compagnie a bercé toute une génération. Née dans les années 1980, elle séduit toujours petits et grands ! Située dans le quartier du n°3, Microméga propose des spectacles de marionnettes et des théâtres d'objets. Ses personnages sont des marionnettes à fils, de table, d'ombre, de masque, d'eau, de vidéo, de sac, à tringle ou encore à gaine comme le fameux Guignol. Ces diverses techniques permettent de capter un large public. D'où son nom, "micro" pour petit, et "méga" pour grand, en référence aussi à la petite taille des personnages et des géants.

Les origines de cet art

"Au Moyen-âge, des figurines étaient créées pour éduquer religieusement les adultes avec des histoires simples afin de faciliter la compréhension. Ça n'était pas destiné aux enfants" explique Gino Hoel, l'un des piliers de cette association. *"Aujourd'hui, contrairement aux idées reçues, ces spectacles s'adressent à tous les publics"*. Avec le temps les figurines sont devenues des marionnettes, du nom de la vierge Marie. Chaque pays a sa tradition marionnettiste. Le personnage Polichinelle de la commedia dell'arte a influencé toute l'Europe. Il est le père d'une multitude de personnages dont celui de Guignol.

Une compagnie de création porteuse de messages

Tout est composé maison de A à Z : histoire, musique, bandes sons, décor... Et surtout les personnages, réalisés à partir de polystyrène et de papier mâché. Les quatre salariés ont des compétences très variées. Sculpteurs, peintres, couturiers, artistes manuels et de spectacles, de nombreux corps de métiers sont réunis pour proposer un moment unique et de qualité. Les histoires mènent généralement à la réflexion et ce quelque soit l'âge du public. Même si la philosophie générale tourne autour du développement durable et de la citoyenneté comme les spectacles "Bateau à l'africain", "Chauffe qui peut", "Chasse aux papillons" ou encore "les animaux malades de la peste", les créateurs ne s'interdisent rien en terme d'histoire et de valeurs à faire passer. Malgré le contexte sanitaire, l'association s'adapte. Son dernier spectacle était dans une maison de retraite, preuve qu'il n'y a pas que les petits qui s'intéressent aux marionnettes !



Association Bruaysienne pour la Culture, la culture au cœur de notre Ville

Pour Daniel Knockaert, président de l'ABC, *"la culture est essentielle"*. Avec la crise, les événements culturels se déclinent sous des formes différentes et l'association a su rebondir en présentant des concerts en streaming sur Youtube. Le 18 avril, la pianiste virtuose Maria Bundgard s'essayait à cette expérience inédite pour elle. *"Si jouer sans public est plus froid, la pression perdure car on se sait regardée !"* Une expérience inouïe pour cette artiste et un moment grandiose pour les amoureux de grande musique.



ÇA ROULE POUR L'USOBL CYCLISME !

Un nouveau départ

Relancée il y a un an et demi par le nouveau président Cédric Demandrille, l'association créée dans les années 1970 a rapidement vu ses effectifs passer de 6 à 92 licenciés. L'USOBL Cyclisme accueille les plus jeunes dès l'âge de 6 ans. L'activité de plein air permet la tenue des entraînements au stade vélodrome. Sa piste de 400m construite en 1930 séduit par son histoire, son architecture et sa rareté. Deux de ce type existent dans le Pas-de-Calais, la seconde se situe à Saint-Omer. On en compte 113 en France.



Une association, des talents

L'association compte quelques futures graines de champion comme Thomas, 16 ans, fils du président, en sport étude à Roubaix et récemment inscrit sur la liste d'athlète de haut niveau en pôle espoir par la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Son objectif ? Devenir le prochain professionnel international. Son père a lui même été champion de France espoir (catégorie piste et poursuite par équipe) et vice champion élite en 2001. Il a reçu la coupe de France en 2002 après avoir été 38 fois champion régional.

"Au départ, cet univers m'était totalement inconnu. C'est un intervenant à l'école qui m'a fait découvrir cette discipline quand j'étais petit". Par ailleurs, le club accueille deux sportifs en catégorie "handisports".

Des projets toujours d'actualité

Malgré une période difficile, les entraînements sur la piste et dans le bois derrière celle-ci sont maintenus. Un groupe Facebook a été créé afin d'organiser des balades par équipe de 6 de 20 à 30 km pour les enfants et de 80 à 120 km pour les adultes. Il répond à un réel besoin de garder une activité physique et un lien social.

Si la situation sanitaire le permet, des compétitions régionales sont au programme de juin à décembre : Trophée Régional des Jeunes Cyclistes, 4h du VTT du Bruaysis, cyclocross FFC Eugène Brissy, nouvelle édition du cyclocross de Noël avec un escape game sur le thème du vélo au cœur du vélodrome... Avec la volonté de la municipalité de redonner un coup de jeune à cette structure sportive, l'USOBL Cyclisme continue son ascension au sein des associations sportives bruaysiennes !

USOBL Cyclisme, j'adhère !

Pour rejoindre ces passionnés, il faut se munir d'un casque, de gants et d'un vélo. Il en existe 4 types : VTT, cyclocross, route et piste. Tous sont autorisés dans le club. L'adhésion s'élève à 15€ par année. À cela s'ajoute pour ceux qui le souhaite une licence pour les compétitions allant de 16€ à 90€ selon la licence et l'âge.

Infos Thierry Demandrille 06 01 76 33 28

COVID-19 : LA DANSE DES MANIFESTATIONS

À noter sur vos agendas !

Les Foulées du Bruaysis sont reportées au 18 septembre. Le meeting d'athlétisme qui devait avoir lieu en juin a été annulé cette année. **Plus d'infos sur www.bruaylabuissiere.fr et sur notre page facebook**

JARDINER, BRICOLER, OUI MAIS...

Éviter les nuisances sonores

Tondeuses à gazon, débroussailleuses, ponceuses, perceuses... peuvent émettre des émissions sonores désagréables. Les activités de jardinage ou de bricolage sont donc réglementées. Le non-respect des créneaux horaires fixés par la loi peut faire l'objet de sanctions. Si on parle de tapage nocturne entre 22h et 7h, le bruit peut aussi être sanctionné en journée. Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur que :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.



MARIAGE

Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 24 avril, **Clara Wambre**, née le 27 mars 1997 à Lens et **Kévin Ferreira**, né le 24 février 1994 à Champigny-sur-Marne



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Henriette Carlier veuve Bouchindhomme, Stéphanie Lakomy épouse Morival, Liliane Chombart, Renée Wallard, Alain Piette, Andrée Belval



PACS



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 8 avril de **Mélissa Tepeint**, née le 16 mars 1993 à Saint-Omer et de **Jonathan Himblot**, né le 22 juillet 1991 à Bully-les-Mines.



NAISSANCES

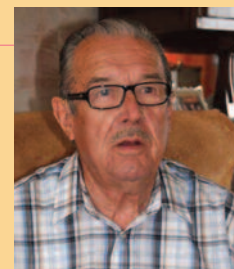
La municipalité leur souhaite la bienvenue

Judith Hautefeuille, Mathéo Pitiot, Élyse Martel, Mathys Waeles, Mathilde Lesage, Gabin Petit

HOMMAGE

Roger Decroix s'est éteint

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Roger Decroix le 10 avril dernier à l'âge de 92 ans. Visage bien connu de Bruay-La-Buissière, monsieur Decroix est né à Robecq le 26 janvier 1929. Il est arrivé dans le bruaysis en 1952. Son existence a notamment été marquée par son implication pour la musique. Une passion qu'il a découverte dès son plus jeune âge et dont il a fait son art de vivre. Président d'honneur de l'harmonie Sainte-Cécile d'Haillicourt, délégué fédéral des Sociétés musicales du béthunois, il portait avec fierté la médaille de la Confédération musicale de France. Il était par ailleurs Garde d'honneur à l'ossuaire de Notre-Dame de Lorette et membre de l'amicale des charitables de Labuissière. Ses funérailles ont été célébrées le 16 avril en l'église Saint-Eloi Saint-Martin de Labuissière. A sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.



GROUPE DE LA MAJORITÉ Le 10 avril dernier, notre majorité municipale a adopté son premier véritable budget. Un budget tourné vers l'avenir, qui vient augmenter considérablement les investissements afin d'améliorer le cadre de vie de chaque habitante et de chaque habitant et qui vient accroître les services à la population. Le tout : sans augmentation d'impôts, sans augmentation de la masse salariale. Depuis 2020, nous avons baissé la dette de notre ville de plus de 3000000 d'euros. La recette ? De la bonne volonté, de la concertation, une gestion rigoureuse de l'argent public, une présence sur le terrain des élus, un projet politique réaliste en adéquation avec les attentes des habitants et les ressources financières disponibles, une implication dans les dossiers. Nous avons également mis en œuvre les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes dont le respect du quota réglementaire de postes de collaborateurs de cabinet et la clarification du fonctionnement de la mutualisation des services de la ville avec le SIVOM du Bruaysis. Là aussi l'opposition avait évoqué une hausse de la masse salariale et donc des coûts pour la ville et le SIVOM suite à la décision de mettre fin à la mutualisation des services : les chiffres prouvent pourtant le contraire... aucune hausse ni pour la ville, ni pour le SIVOM du Bruaysis. Depuis notre élection, nous nous efforçons de mettre un terme aux fonctionnements anormaux qui se sont installés dans notre ville depuis tant d'années. Remettre Bruay-La-Buissière sur de bons rails, c'est lui permettre d'envisager l'avenir sereinement. Nous assumons cette volonté. Mettre un terme aux petits arrangements entre amis, c'est redonner confiance à nos concitoyennes et à nos concitoyens.

Nous avons entendu les critiques de l'opposition concernant la baisse de l'enveloppe des indemnités des élus. L'opposition est contre une économie de 319000€ sur le mandat. L'opposition souhaiterait que les habitants payent des indemnités à des élus qui, en toute connaissance de cause, se sont octroyés des délégations illégales. Voilà le vrai visage de l'opposition. Il ne s'agit pas d'un règlement de compte politique, il s'agit de veiller au strict respect de la loi pour que dans l'avenir les spécificités de notre ville puissent perdurer.

Nous sommes pleinement tournés vers l'avenir et ne céderons rien aux petites manœuvres politiques qui tentent de déstabiliser notre ville. Nous agissons et c'est à vous, habitantes et habitants de Bruay-La-Buissière, que nous rendons des comptes. C'est vous qui jugerez si oui non nous sommes à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée. C'est maintenant, avec vous et pour vous, que nous construisons le Bruay-La-Buissière de demain. C'est ensemble, que nous redonnerons à Bruay-La-Buissière son attractivité et son dynamisme.

L'opposition a montré son véritable visage lors du dernier Conseil Municipal : mensonges sur le vote du groupement de commandes avec la ville d'Hénin-Beaumont en affirmant qu'une partie du Conseil Municipal d'Hénin-Beaumont avait voté contre. C'était évidemment faux, l'opposition d'Hénin-Beaumont n'a pas osé voter contre des économies à l'inverse de l'opposition Bruaysienne qui s'y est opposée honteusement (excepté Philippe PREUDHOMME), mensonges en affirmant que l'indemnité du maire de Bruay-La-Buissière était augmentée alors que celle-ci est identique à celle du précédent mandat.

Nous laissons l'opposition à leur triste bilan. 34 ans de gestion socialiste pour quels résultats ? Des routes dans un état lamentable ? Des bâtiments municipaux dans un triste état ? Des espaces publics à l'abandon ? Des animations quasi-inexistantes ? Une jeunesse si peu considérée alors qu'elle représente près de 30% de la population ? Une baisse de la population de près de 30% ? Il faut dire que même lors du dernier Conseil Communautaire, le Président de l'Agglomération (qui soutenait pourtant la liste de Bernard Cailliau lors des municipales 2020) a annoncé ne plus vouloir payer pour certaines gabegies héritées du passé. Les élus de la majorité

GROUPE DE L'OPPOSITION Ludovic Pajot persiste et signe ! Budget 2021 : INNOVATION ZERO ! La quasi-totalité des actions structurantes présentées sont celles de l'équipe municipale précédente ! Pour le reste des actions, du courant à classer dans la triste rubrique des chiens écrasés ! Ludovic Pajot élu avec 3400 voix sur presque 23000 habitants peine honteusement à développer un projet politique ! Problème de compétences ? Il avoue être isolé au sein de la communauté d'agglomération, c'est donc au détriment des habitants de Bruay la buissière que sera bercé son mandat de maire ! Notre ville va perdre 6 ans de développement économique, social et culturel, à cause de ce maire RN ! Nous demandons à chaque habitant de prendre conscience de la situation préoccupante pour nous et l'avenir de nos enfants dans cette ville ! A la lecture des subventions aux associations on découvre des incohérences notamment dans le domaine du sport (Football) est-ce le début de l'ingérence ? En même temps ce maire cumulant de fonctions et d'indemnités refuse toujours de dire lui-même le montant de ces indemnités et celles de son équipe...allant jusqu'à lui faire perdre son sang-froid !

Bruaysiens et Labuissériens réveillez-vous ! C. Houyez, P. Tourtoy, A. Budynek, P. Preudhomme, M. Zingiro Rotar, F. Lesieux, S. Kowalczyk, A. Vanderhaeghe



MERCREDIS SPORTIFS

5 mai

Disc-golf / Ultimate - Maison du Parc, Stade-Parc

12 mai

Randonnée VTT (+/- 30 km) - Salle de sport de l'école du Centre (casque obligatoire et vélo en bon état)

19 mai

Randonnée d'orientation (+/- 10 km) - Centre-ville (vêtements adaptés aux conditions météo du jour)

26 mai

Archery Tag - Terrain de foot, Stade-Parc

2 juin

Speedminton / Kite air / Trail'O / Slack line - Aire de loisirs de Lavolville

DONNEZ VOTRE SANG

Mardi 4 mai

de 10h à 13h et de 14h30 à 18h,
Espace Culturel Grossemy.

Rendez-vous impératif sur
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Infos 0 800 109 900

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), en partenariat avec le Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI), réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité **jusqu'au 26 juin 2021**.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre ville, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

FÉLINS POUR L'AUTRE L'association bruaysienne organise une collecte pour les chats (et chatons !) chez Tom & Co le **samedi 8 mai** aux horaires d'ouverture du magasin. Vous pouvez y acheter de la nourriture, du lait maternisé ou de la litière pour venir en aide aux familles d'accueil. Le stand propose également des petits objets.

Magali Turbé 07 68 05 65 00

L'association sera également présente le **dimanche 9 mai** sur le marché de la gare. Si vous souhaitez aider Magali, vous pouvez lui déposer des objets... qui seront présentés à la vente. L'argent servira à financer les soins et la nourriture des félins recueillis par l'association. Un joli geste pour eux.



Tenue des manifestations en fonction des règles gouvernementales

Agir pour le mieux-vivre Ensemble appliquons les gestes citoyens



Ramasser
les déjections
de son animal*

* 135€ d'amende en cas
de non respect



Rentrer ses
poubelles après
la collecte



Jeter ses déchets
dans les poubelles



Jeter ses
cigarettes
dans une
poubelle
à mégots

